



La Seconde Générale et Technologique

Pourquoi choisir la Seconde Générale ?

Vous êtes intéressé(e) par les sciences du vivant, l'écologie et l'environnement.

La formation de seconde générale et technologique vous propose :

- un tronc commun d'enseignement général et scientifique identique à l'Éducation Nationale
- un enseignement d'exploration spécifique à l'enseignement agricole «Écologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable» (EATDD).

Il s'agit de l'étude d'un territoire sous divers aspects, économique, environnemental, agronomique et social) qui conduit à une production créative et artistique.

A titre d'exemple :

«Errances anonymes» : le projet consiste à mettre en valeur l'architecture d'une ville sur un territoire donné en utilisant l'image et les techniques photographiques comme outil d'expression et de création.

Un voyage d'étude en Europe est organisé en fin d'année scolaire avec une préparation spécifique au déplacement au cours du deuxième semestre.

Deux options facultatives

Le lycée propose deux options facultatives :

- option Équitation - Hippologie (Centre Équestre UCPA)
- option Rugby



Nos atouts

- un lycée à taille humaine, rénové
- un cadre de travail agréable
- des laboratoires scientifiques neufs
- une ouverture à l'international
- un hébergement en internat possible en chambre triple



Recrutement

L'inscription après une 3^{ème} de l'Éducation Nationale s'effectue via la procédure Affelnet mise en place par le collège d'origine. La démarche est identique en cas de redoublement de la classe de seconde, la procédure est alors mise en place par le lycée d'origine.

Le recrutement est national. Aucune dérogation n'est nécessaire hors académie. Il est alors essentiel de prévoir un 2^{ème} ou 3^{ème} vœu dans le lycée de secteur.

Poursuites d'études

La classe de seconde générale et technologique est une classe de détermination qui donne la possibilité de s'orienter vers :

- un baccalauréat scientifique «Environnement Agronomie et Territoire» (EAT)
- un baccalauréat technologique agricole «Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant» (STAV).
- un baccalauréat général ou technologique proposé par l'Éducation Nationale.

Au Chesnoy, les filières possibles après une classe de Seconde Générale sont :

- la filière Scientifique, spécialité «Environnement Agronomie et Territoire» (EAT)
- la filière Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV), avec deux modules d'enseignement d'approfondissement possible : «aménagement et valorisation des espaces» ou «productions agricoles».



www.lechesnoy.fr